

Demande de livret de famille

(article 625 à 631 de l'Instruction Générale relative à l'Etat Civil (IGREC) du 15 janvier 1975

Décret du 15 mai 1974, arrêté du 16 mai 1974

Coordonnées du ou des demandeurs

NOM :Prénoms :

Adresse :

Téléphone :

Motif de la demande :

- perte, vol ou destruction du premier livret (art.15)
- changement dans la filiation ou dans les noms et prénoms des personnes qui figurent au livret (art.16)
- Epoux ou père dépourvu du livret de famille (art.14)

Conditions de délivrance :

Je sollicite :

- l'établissement d'un nouveau livret par reproduction du premier par l'officier de l'Etat Civil de ma résidence , et à cet effet, je présente le premier livret en ma possession
- la reconstitution d'un nouveau livret par les voies prévues à l'article 630 de l'IGREC et remplis à cet effet le questionnaire ci-dessous

Mariage contracté à la Mairie de :

Entre

NOM :

NOM :

Prénoms :

Prénoms :

Né le à

Née le à

Le cas échéant mentionner la date et le lieu de décès

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX ENFANTS

NOM	Prénoms	Date et lieu de naissance	Date et Lieu de décès

Je, (nous) certifie(ons) exacts les renseignements ci-dessus.

Fait à eaunes , le